

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND – MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N°90 – 32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU la loi N°87 – 019 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
- VU Le Décret N°2010 – 350 du 19 juillet 2010 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°2009 – 051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N°2005 – 473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON – GUEZO en qualité de Vice – Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU Les Décrets N°s 88 – 337 du 29 Août 1988 et 99 – 243 du 14 Mai 1999 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU Le Décret N° 71 – 179 du 22 septembre 1971 portant nominations et promotions à titre Civil dans l'Ordre du Mérite Social du Dahomey ;
- VU La demande de reclassement dans l'Ordre du Mérite Social de la République du Bénin formulée par Madame ASSIMANI Marie Gertrude, Préposée des Services Administratifs à la retraite du 30 novembre 2010.

Après avis du Conseil de l'Ordre.

DECRETE

Article 1^{er} : En application des dispositions de l'article 64, alinéa 2 de la Loi N° 94-029 du 03 juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin, Madame ASSIMANI Marie Gertrude, Préposée des Services Administratifs à la retraite précédemment nommée chevalier de l'Ordre du Mérite Social du Dahomey est reclassée dans l'Ordre du Mérite Social de la République du Bénin à concordance de grade.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature sera enregistré et publié au journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 07 janvier 2011

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand – Maître de l'Ordre National du Bénin.



Dr. Boni YAYI

La Grande Chancelière de l'Ordre
National du Bénin



Dr. Koubourath OSSENI

Ampliations : PR4 – AN4 – CC2 – CS2 – HCJ2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES 30 – GCONB20 – SGG4 – DEPARTEMENTS 12 - DPE – DCC – INSAE3 – IGE – CSM – DCCT 3 – BN – DAN – ONIP 3 – UNB – FASJEP – ENA 3 – JORB 2 – INTERESSEE 01